

2. Le championnat de France 2022

Le CF 2022 sera organisé à ARNAS, par Madame Béatrice JALLADE CECCHINI, directrice régionale adjointe UNSS de Lyon. Les dates envisagées sont du 16 au 20 mai 2022.

3. Mise à jour des documents « support » au CF UNSS 2022

Le nouveau règlement fédéral UNSS 2020.2024 induit quelques changements dont certains apparaissent dans la fiche sport « DONNEES GENERALES » séparée dorénavant de la fiche sport « SPECIFIQUE » ESCALADE. La CMN invite fortement les collègues à prendre connaissance de cette fiche « données générales » avant toute chose.

La totalité des documents 2021 est reconduite pour 2022 pour cause de non fonctionnement de l'escalade en 2021 et de l'annulation du CF 2021

4. Les Jeunes Officiels.

Lors du test de niveau des JA, JJ et J COACH à l'arrivée du championnat de France, un test sous forme de QRC code sera proposée avec mise à disposition de tablettes. Ce test comportera des questions avec des supports photos et vidéos.

Possibilité de consulter des questionnaires J0 ne ligne

Adresse du site 2 solutions
testjounss.me
<https://udb.unss.org/testjo>

Si l'on souhaite accéder aux résultats et/ou créer un questionnaire J0, il faut se loguer en haut à droite

Qui peut se loguer ?

- Pour les animateurs d'AS

Login : L'adresse mail d'animateur d'AS sur Opuss

Mot de passe : le nom de famille en majuscule lors de la première connexion. L'animateur d'AS ne pourra saisir des questionnaires que s'il y est autorisé par son service départemental ou régional

- Pour les services. Adresse générique

Qui peut saisir un questionnaire J0 ?

Tous les services UNSS

Les enseignants qui seront validés par leur SD ou SR UNSS pourront également saisir des questionnaires.

5. Information vers les enseignants EPS, animateurs de l'AS escalade

Il sera proposé le **mardi 23 novembre 2021 de 18h à 20h une visio-conférence ZOOM** vers les animateurs d'AS en escalade. Les échanges permettront à la CMN d'expliquer les différents documents (fiche sport, règlement sportif et les deux livrets JA.JJ et J COACHES) traduisant les choix définitifs pour le CF 2022

6. Sport partagé

Modifications conservées pour le CF 2022 : création d'une catégorie C5 (licencié lourdement handicapé), distinction entre handicap « autre » (psy, mental, intellectuel, cognitif...) et « handicap moteur », rajout d'un tableau synthétique traitant de la compensation.

Une visio-conférence est également envisagée en début d'année

E. ANDREASSIAN,

Responsable du suivi de l'ESCALADE pour l'UNSS nationale